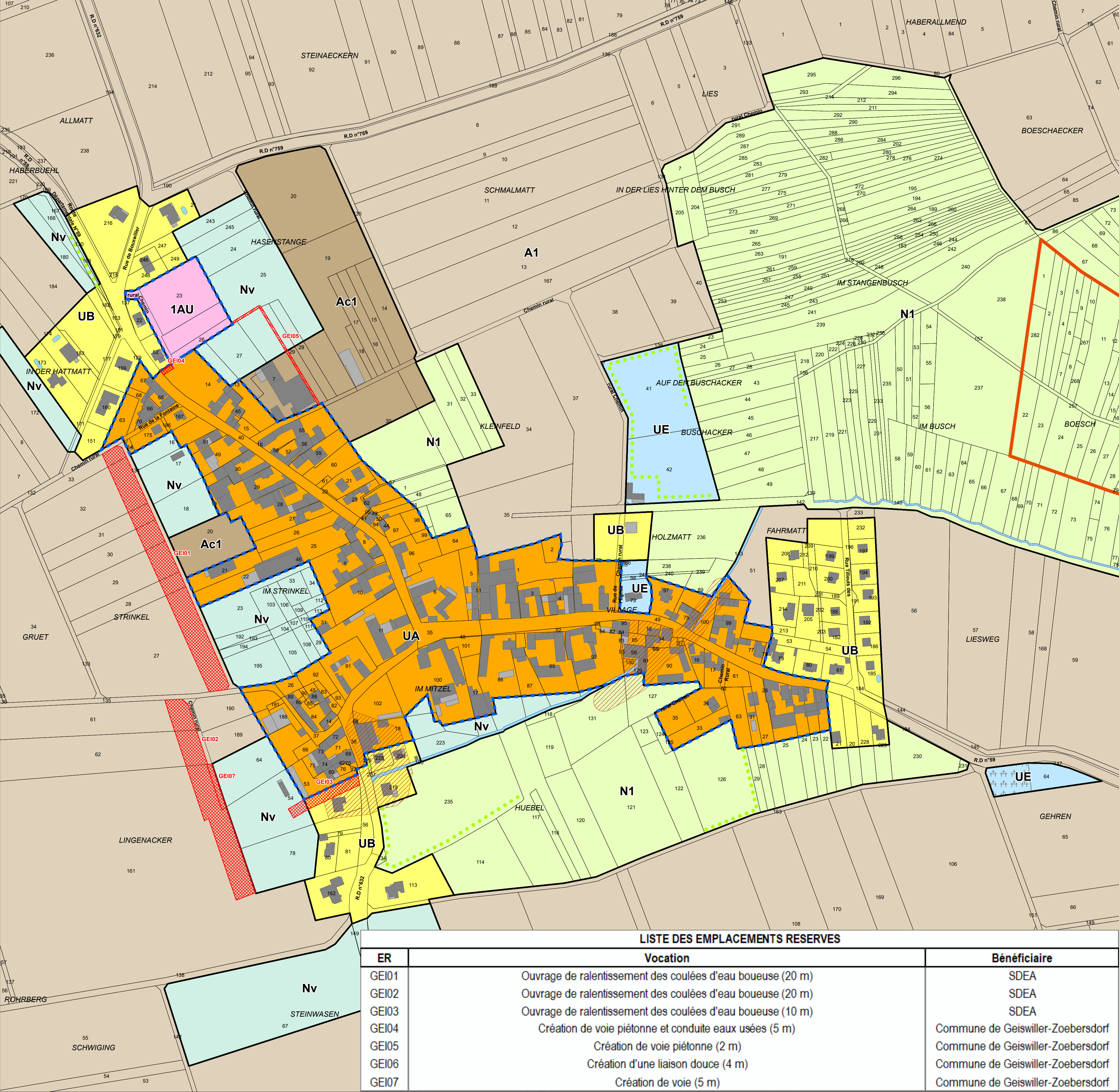
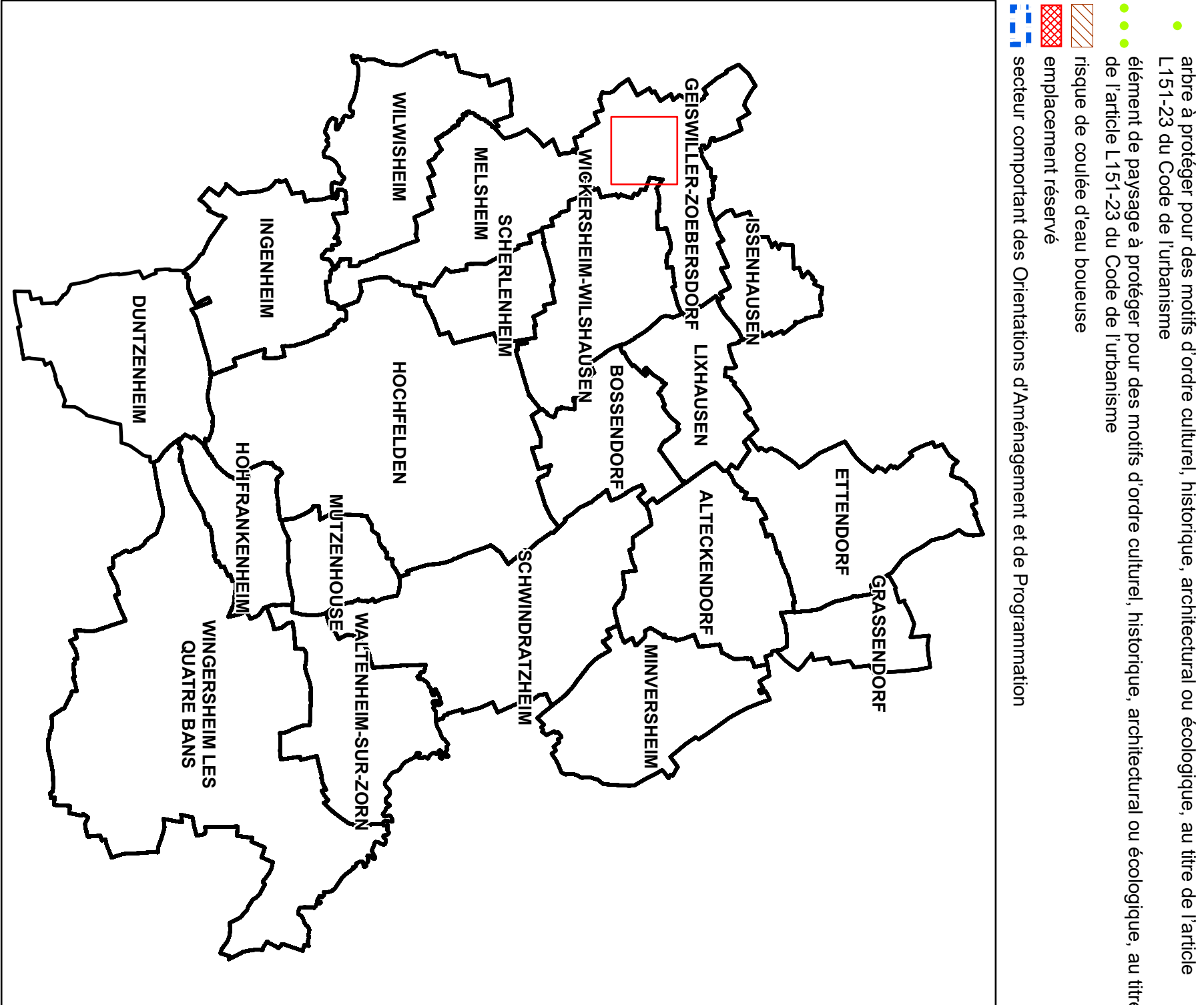




LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
ER	Vocation	Bénéficiaire
GEI01	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse (20 m)	SDEA
GEI02	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse (20 m)	SDEA
GEI03	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse (10 m)	SDEA
GEI04	Création de voie piétonne et conduite eaux usées (5 m)	Commune de Geiswiller-Zoebersdorf
GEI05	Création de voie piétonne (2 m)	Commune de Geiswiller-Zoebersdorf
GEI06	Création d'une liaison douce (4 m)	Commune de Geiswiller-Zoebersdorf
GEI07	Création de voie (5 m)	Commune de Geiswiller-Zoebersdorf



- après a protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- risque de coulée d'eau boueuse
- emplacement réservé
- secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation

maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

REGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de Geiswiller - Zoebersdorf

Geiswiller

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 19 décembre 2019

M. Bernard Freund, le Président.

A Hochfelden, le 20 DEC. 2019

conduite d'études :

OTE Ingénierie

Géomètre Expert ANDRES

1:2 000